



# DORVAL MANAGEURS EUROPE

## Part I (EUR) - Acc

### GESTION ACTIONS

Reporting mensuel au 28 février 2025

Actif net du fonds <b>71.5M€</b>	Valeur liquidative <b>22,297.39€</b>	Date de création Part I <b>30 juin 2011</b>	Code ISIN <b>FR0011059302</b>	Code Bloomberg <b>DORVMEI FP EQUITY</b>
Gérants : Frédéric Ponchon • Gilles Sitbon			Pays d'enregistrement	

### OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Doté du label « ISR » et éligible au PEA, Dorval Manageurs Europe cherche à capter la croissance des entreprises leaders européennes, selon les critères de sélection de Dorval Asset Management. Le fonds pratique une gestion active et sans contrainte, encadrée par une politique d'investissement socialement responsable rigoureuse. Pour ce faire, l'analyse fondamentale des sociétés éligibles est combinée avec une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour effectuer sa sélection de titres, l'équipe de gestion privilégie les valeurs qui combinent des perspectives de croissance et un prix d'acquisition raisonnable. En outre, partant du constat que les performances sont au rendez-vous quand le couple manager entreprise fonctionne, une analyse complémentaire est menée, fondée sur des critères qualitatifs et quantitatifs relatifs au dirigeant, à l'équipe dirigeante et aux instances de gouvernance. L'objectif de gestion du fonds est de surperformer l'indice MSCI Pan-Euro calculé dividendes nets réinvestis sur une durée de minimale de placement recommandée de 5 ans. Le fonds ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

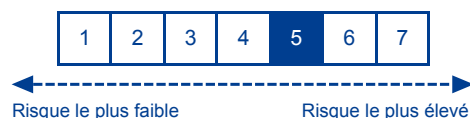
### COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Les indices actions ont poursuivi leur hausse en février, portés par l'amélioration des PMI, la croissance des salaires réels, la baisse des taux attendue, ainsi que les espoirs de trêve en Ukraine et les élections en Allemagne. Les publications ont dépassé les attentes, plus nettement qu'aux trimestres précédents. Dorval Manageurs Europe progresse moins vite que son indice, pénalisé par sa surpondération en industrielles, impactées par les craintes sur les droits de douane américains. Prysmian et Schneider souffrent en outre des incertitudes sur les investissements liés à l'IA. Wolters Kluwer chute de 20 % après l'annonce surprise du départ de sa PDG. À l'inverse, les bancaires (Société Générale, BNP et KBC) poursuivent leur revalorisation, soutenues par de solides publications. Adyen gagne 11 %, profitant de résultats supérieurs aux attentes et d'une décote par rapport aux acteurs non cotés comme Revolut et Stripe. Face aux incertitudes (guerre commerciale, croissance américaine), nous renforçons les défensives, notamment en santé et télécoms, avec l'ajout d'Orange.

### RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Le fonds est exposé à des risques spécifiques, notamment le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié à l'usage d'instruments dérivés, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Vous pourriez récupérer moins que ce que vous avez investi. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

### INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus élevé).



Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

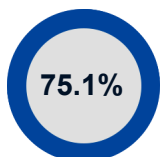
### HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **28 février 2025**

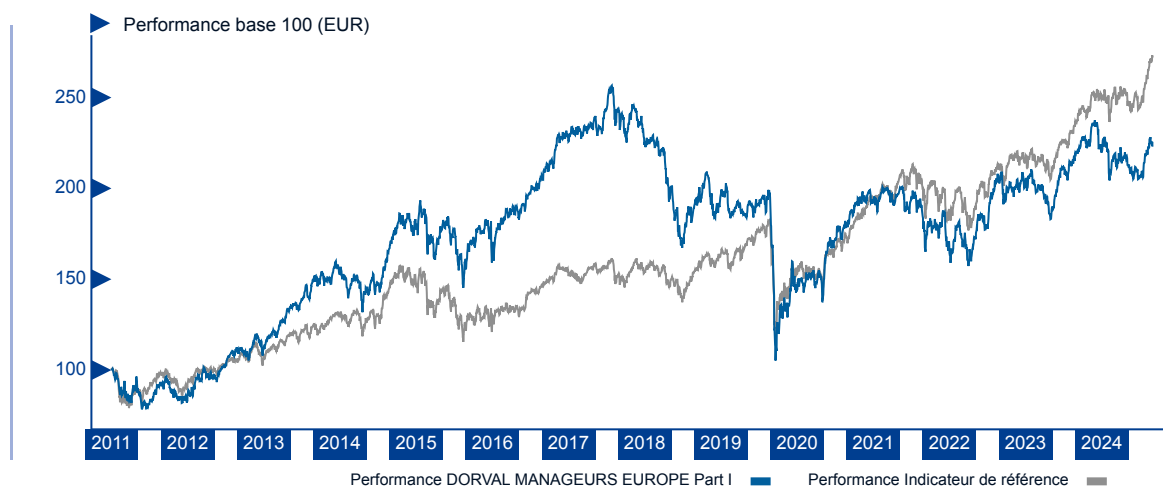
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM. Les calculs de performances de l'indicateur de référence sont, à compter du 1er janvier 2013, réalisés dividendes nets réinvestis.

### PERFORMANCE NETTE DEPUIS LA CRÉATION

#### Active share



L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indice de référence.



#### Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part I	0.83%	8.02%	1.77%	7.88%	1.42%	23.31%	32.43%	30.56%	122.97%
Indicateur de référence	3.88%	10.27%	6.65%	10.84%	15.49%	36.84%	71.98%	83.27%	172.55%
Ecart	-3.06%	-2.25%	-4.88%	-2.97%	-14.07%	-13.53%	-39.55%	-52.71%	-49.57%

#### Performances nettes annualisées

	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part I	7.23%	5.78%	2.70%	6.04%
Indicateur de référence	11.02%	11.45%	6.25%	7.61%
Ecart	-3.79%	-5.68%	-3.54%	-1.57%

#### Performances nettes calendaires

	2025 - YTD	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds - Part I	7.88%	-2.40%	19.13%	-8.53%	13.36%	-10.09%	10.59%	-29.22%	22.87%	11.51%	20.59%	6.19%
Indicateur de référence	10.84%	8.47%	16.14%	-7.13%	26.04%	-5.17%	25.04%	-9.87%	9.24%	3.02%	6.71%	6.44%
Ecart	-2.97%	-10.87%	2.99%	-1.40%	-12.68%	-4.92%	-14.45%	-19.35%	13.63%	8.49%	13.88%	-0.25%

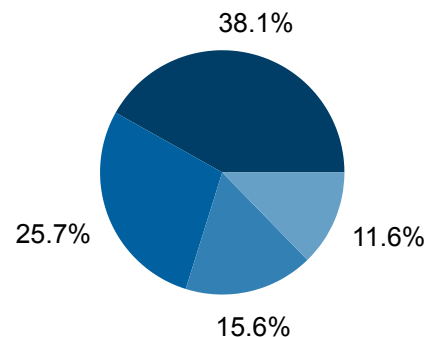
### HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au 28 février 2025

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats	ORANGE ERSTE GROUP BANK NOVOZYMES A/S-B SHARES	Renforcements	MERCK KGAA CTP LVMH
Ventes	SYMRISE AG WOLTERS KLUWER NV HERMES	Allègements	ESSILORLUXOTTICA ADYEN NV UNIVERSAL MUSIC GROUP

#### REPARTITION TYPES DE MANAGEURS



● Dauphins ● Bâtisseurs ● Héritiers ● Parachutés

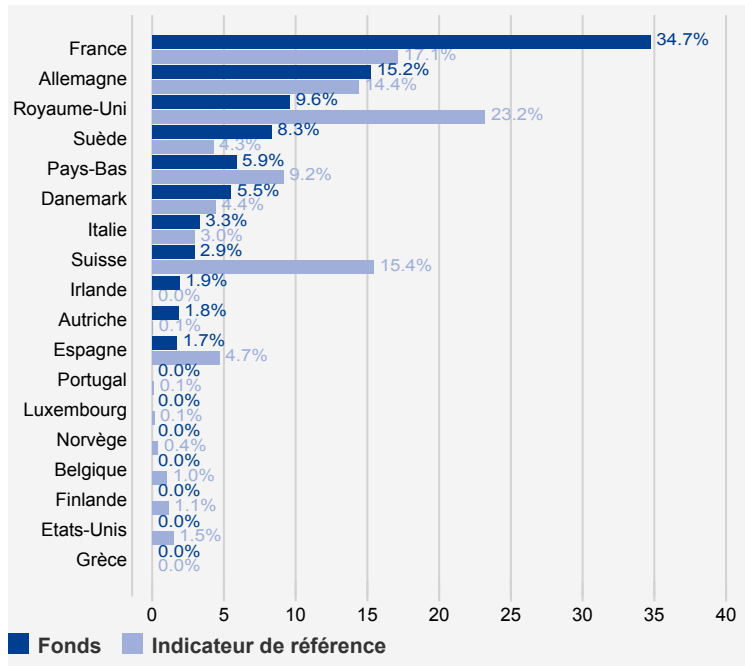
Nombre de lignes totales actions	44
5ère lignes actions	14.8%
10ère lignes actions	27.7%
Capitalisation boursière médiane	48,268.3 M€

Top 10 Actions	Pays	Secteur	Poids		Thématiques d'investissement
			Fonds	Indice	
AIR LIQUIDE	France	Matériaux de base	3.0%	1.1%	Compounders
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	3.0%	3.0%	Santé
SANOFI	France	Santé	3.0%	1.3%	Santé
SIEMENS AG	Allemagne	Industries	2.9%	1.8%	Digitalisation de l'économie & IA
SAP AG	Allemagne	Technologie	2.9%	3.0%	Digitalisation de l'économie & IA
EQT AB	Suède	Sociétés financières	2.6%	0.1%	Financières
L'OREAL	France	Biens de consommation	2.6%	0.9%	Consommation européenne
LVMH	France	Services aux consommateurs	2.6%	2.1%	Consommation européenne
SPIE SA	France	Industries	2.6%	0.0%	Transition énergétique et environnementale
ADYEN NV	Pays-Bas	Technologie	2.5%	0.4%	Compounders

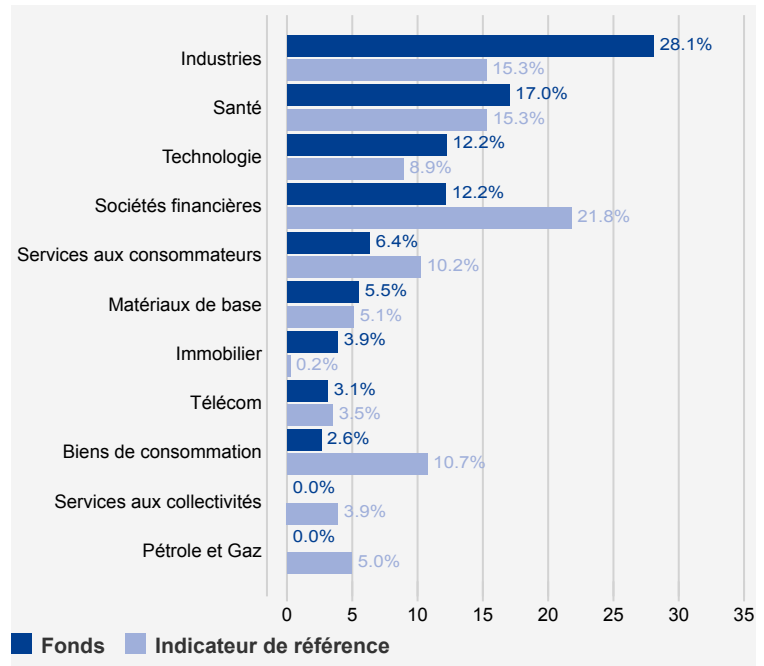
**CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE**

Reporting mensuel au 28 février 2025

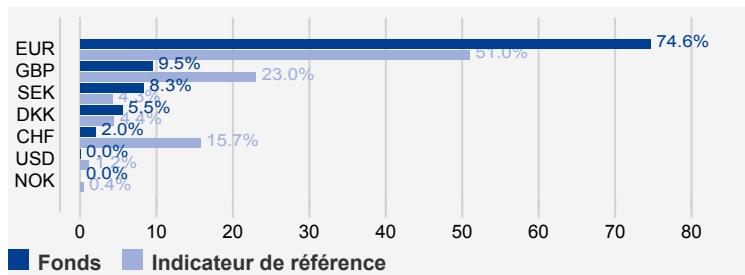
**Répartition géographique \***



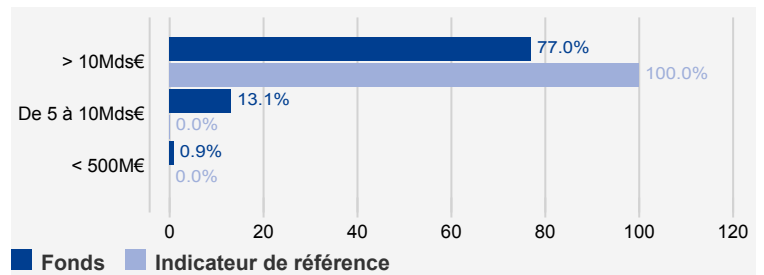
**Répartition sectorielle \***



**Répartition par devise**



**Répartition par capitalisation \***



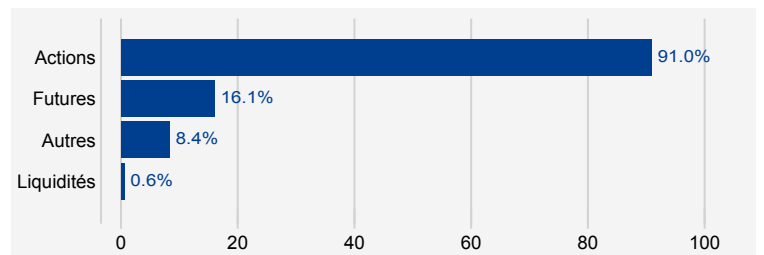
\* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

**VALORISATION 2025**

Multiple de capitalisation des bénéfices - Ratio P/E	21x
Croissance des bénéfices par action	14%
EV/EBIT	13x
Rendement	2%

Source Bloomberg / Dorval AM

**Répartition par classes d'actifs**



**ANALYSE DE RISQUE**

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	-0.15	0.29	0.20
Bêta	1.10	1.09	1.23
Alpha	-0.26	-0.08	-0.13
Ratio d'information	-1.87	-0.51	-0.60
Volatilité - Part I	14.16	16.43	22.25
Volatilité indicateur	10.99	13.50	16.74
Tracking Error	7.52	7.36	9.39

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	227.36%	du 23/11/2011 au 23/01/2018
Perte maximale enregistrée	-58.99%	du 23/01/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	-	jours
Fréquence de gain	59.15%	par mois

**CARACTÉRISTIQUES ET RISQUES DU FONDS**

Reporting mensuel au **28 février 2025**

**Premiers contributeurs positifs sur le mois**

Titres	Thématiques d'investissement	Poids moyen (%)	Performance (%)	Contribution à la performance (%)
SOCIETE GENERALE	Financières	2.0%	25.78%	0.44%
ADYEN NV	Compounders	3.1%	10.90%	0.36%
KINGSPAN GROUP PLC	Capacité à profiter de la décline progressive des taux	1.7%	17.46%	0.29%
SIEMENS AG	Digitalisation de l'économie & IA	3.1%	9.09%	0.29%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	Digitalisation de l'économie & IA	2.3%	11.79%	0.24%

**Premiers contributeurs négatifs sur le mois**

Titres	Thématiques d'investissement	Poids moyen (%)	Performance (%)	Contribution à la performance (%)
WOLTERS KLUWER NV	Compounders	2.3%	-16.02%	-0.37%
PRYSMIAN SPA	Transition énergétique et environnementale	2.1%	-15.30%	-0.33%
ON HOLDING N A	Consommation européenne	0.8%	-11.50%	-0.17%
EQT AB	Financières	2.8%	-5.86%	-0.17%
ERSTE GROUP BANK	Financières	0.9%	-7.23%	-0.16%

**CARACTÉRISTIQUES**

Forme juridique	FCP	Date de création	30 juin 2011	Règlement des rachats	J + 2 ouvrés
Domicile juridique	France	Date de 1ère VL de la part	30 juin 2011	Décimalisation de la part	Oui
UCITS	Oui	Société de gestion	Dorval Asset Management	Investissement minimum	50 000 €
Horizon de placement	5 ans	Dépositaire	Caceis Bank France	Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Classification AMF	Actions de pays de l'Union Européenne	Valorisateur	Caceis Fund Administration	Commission de rachat	Néant
Éligibilité au PEA	Oui	Fréquence de valorisation	Quotidienne	Frais de gestion et de fonctionnement	1.10 %
Éligibilité au PEA-PME	Non	Règlement des souscriptions	J + 2 ouvrés	Indicateur de référence	MSCI PAN EURO DNR
Devise	EUR	Execution des ordres - Heure de Paris		Commission de surperformance	
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs	Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL		20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)	

**METHODOLOGIE MORNINGSTAR** ©2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Méthodologie détaillée disponible ici : <http://global.morningstar.com/equitydisclosures/>

**METHODOLOGIE QUANTALYS** disponible sur le site <https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology>

#### APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

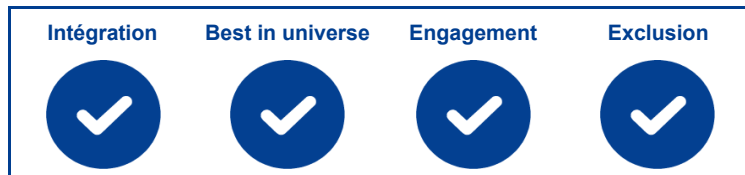
En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital – que la politique de vote de Dorval Asset Management conforte – et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/ opportunités environnementaux ou sociaux. Le pilier "Gouvernance" représente à minima 40% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de Dorval AM.

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : [https://www.dorval-am.com/fr\\_FR/notre-expertise-esg/](https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-expertise-esg/)

#### STRATEGIES ESG



#### NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

	ESG	E	S	G	Couverture
<b>75.5</b>					
Fonds	75.5	82.7	67.0	79.0	99%
Univers d'investissement	70.4	77.2	62.8	74.6	100%
Ecart en %	+7%	+7%	+7%	+6%	-1%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

#### METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de nos partenaires MSCI, Ethifinance et ISS et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

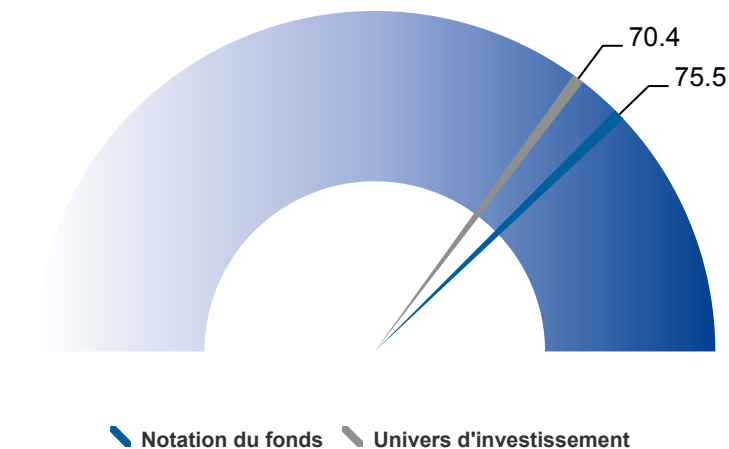
Elle repose sur les principes suivants :

- \* Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation
- \* Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte plus de 30 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 30% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou de gouvernance inférieure à 40 ou une note sociale inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40. (cf règle spécifique en page 8)

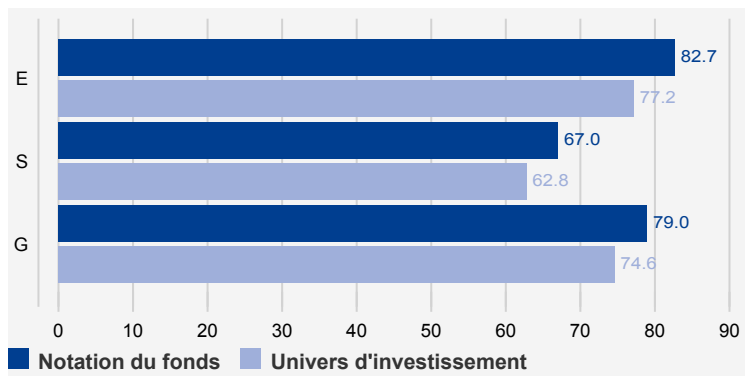
Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés.



#### NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
AIR LIQUIDE	70.6	57.1	82.2	78.3	3.0%
NOVO NORDISK A/S	75.3	83.2	70.8	75.7	3.0%
SANOFI	72.6	96.9	58.8	74.3	3.0%
SIEMENS AG	77.9	93.5	60.6	82.9	2.9%
SAP AG	83.7	83.3	85.7	81.9	2.9%

#### NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE



**PERFORMANCE ESG DU FONDS**

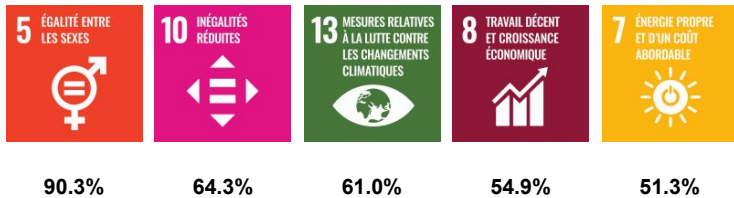
L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux premiers indicateurs d'intensité ESG suivants :

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	2024		2023	
							Fonds	Univers	Fonds	Univers
<b>Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants</b>	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	91%	88%	1.0x	99%	99%	78%	87%	83%	47%
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance</b>	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	43.9	40.5	+8%	99%	100%	42.0	40.5	44.3	/
<b>Taux d'investissement durable</b>	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	79%	60%	1.3x	99%	100%	69%	60%	76%	/

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière

Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

**LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)**



La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

**LA CONTRIBUTION A LA TRANSITION CLIMATIQUE (EN %)**

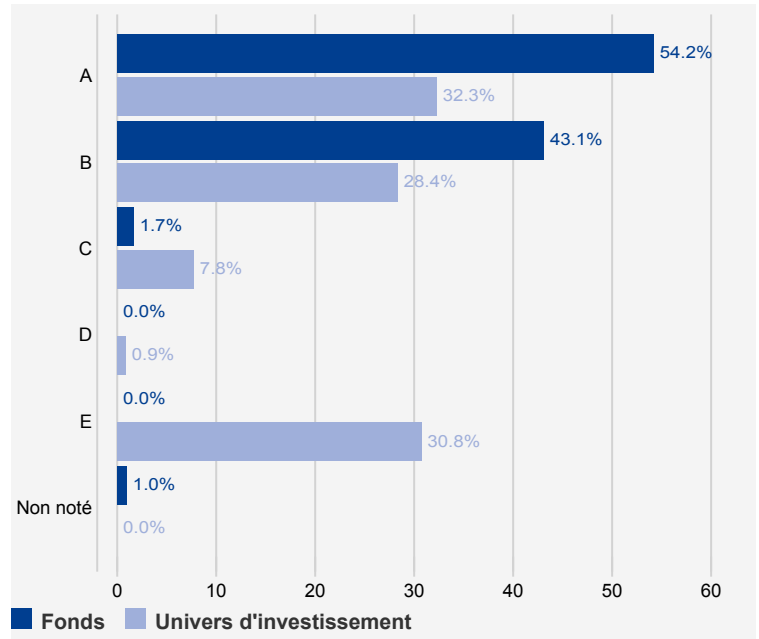


**Fonds** **Univers d'investissement**

Le taux de contribution à la transition représente la proportion d'émetteurs présents dans les secteurs d'activités à fort impact climatique (Code NACE A à H et L) et disposant d'un plan de transition climatique considérés comme crédibles en cohérence avec des cadres de références alignés avec les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris. Cet indicateur s'appuie sur une méthode d'évaluation des stratégies de transition climatique des entreprises sur la base d'une analyse des trajectoires de décarbonation, une analyse des moyens et de la gouvernance mis en place par les entreprises.

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

**REPARTITION DE LA NOTATION ESG PAR QUINTILE**



Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Nos pratiques extra-financières peuvent également s'illustrer au travers de nos actions d'engagement et de nos statistiques de votes, le rapport climat et le rapport PAI du fonds. N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour les découvrir.

- [Plateforme VDS](#)  
Statistiques de votes
- [Rapport climat](#)
- [Rapport PAI](#)
- [Rapport d'engagement](#)

**Active share ou "part active"** : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.

**Alpha** : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons :  $\text{Alpha} = \text{MoyenneFonds} - (\text{MoyenneIndice} * \text{Beta})$ .

**Bêta** : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons :  $\text{Beta} = \text{CovarianceFondsIndice} / \text{VarianceIndice}$  ; • **CovarianceFondsIndice** : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence ; • **VarianceIndice** : la variance des performances hebdomadaires de l'indice ; • **MoyenneFonds**, **MoyenneIndice** : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice.

**Croissance des bénéficiaires par action** : Evolution des bénéficiaires des sociétés dans lesquels le fond est investi, pondéré par le poids de ces actions dans le fonds.

**Délai de recouvrement** : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.

**DNR** : Dividendes nets réinvestis

**L'€STR** (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.

**EV/EBIT** : Ce ratio consiste à diviser la valeur d'entreprise par le résultat d'exploitation. Ce ratio permet de déterminer la vitesse à laquelle un investisseur sera remboursé de son investissement dans une entreprise qu'il reprend intégralement.

**Fréquence de gain** : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.

**Gain maximal enregistré** : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.

**Perte maximale enregistrée** : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.

**Ratio d'information** : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons :  $\text{RatioInfo} = \text{MoyenneDiff} / \text{StdDevDiff}$  ; • **MoyenneDiff** : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence ; • **MoyenneStdDev** : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence.

**Ratio P/E** : Le PER se calcule en divisant le cours d'une action par le bénéfice net par action. Le PER permet d'évaluer la valeur d'un titre par rapport aux prix des titres de sociétés du même secteur : plus le PER est faible, plus l'action est considérée comme bon marché.

**Ratio de Sharpe** : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris (volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons :  $\text{RatioInfo} = (\text{PerfsFondsAnnualise} - \text{TauxSansRisque}) / (\text{FondsStdDev} * \text{Sqrt}(52))$  ; • **PerfsFondsAnnualise** : la performance annualisée du fonds sur l'horizon ; • **TauxSansRisque** : La performance annualisée de l'€STER sur l'horizon ; • **FondsStdDev** : l'écart type des performances du fonds.

**Rendement** : Le rendement correspond au taux de rendement des actions. Ce rendement correspondant au montant des dividendes versés par les sociétés dans lesquels le fond est investi, divisé par le prix de ces actions.

**Risques** : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.

**Tracking Error** : Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indicateur de référence. Un tracking error élevé implique un écart important, à la hausse comme à la baisse, du fonds à l'indicateur de référence.

**Volatilité** : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

### DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

**Best-in-universe** : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.

**Engagement** : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publics à prendre en compte les critères extra financiers.

**Exclusion** : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).

**Intégration** : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont directement intégrés au processus de gestion du fonds, via une note ESG établie pour chaque valeur de l'univers d'investissement. La notation ESG participe à la fois à la définition de l'univers d'investissement éligible et comme une composante dans la phase de construction / gestion du portefeuille.

**Label ISR** : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr). Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

**Règle spécifique pour les petites capitalisations** : Compte tenu de leur moindre capacité à produire l'information exigée et afin d'assurer une meilleure comparabilité des données entre ces émetteurs, pour les émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à 1.1 milliard d'euros, ces minima sont de 20 pour les notes environnementales et sociales, de 30 pour la note de gouvernance et reste de 40 pour la note synthétique ESG.

### COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.



Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com) ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

#### DORVAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 493 876.50 euros  
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08  
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris  
[www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com)

#### CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

111 boulevard Pereire 75017 Paris  
Tél. : 01 44 69 90 44  
Fax. : 01 42 94 18 37  
[www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com)

**Philippe CORMON**  
T : +33 1 83 75 81 34 - [philippe.cormon@dorval-am.com](mailto:philippe.cormon@dorval-am.com)  
**Louis ABREU**  
T : +33 1 87 75 81 24 - [louis.abreu@dorval-am.com](mailto:louis.abreu@dorval-am.com)



**DORVAL**  
ASSET MANAGEMENT  
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

**MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS**

Reporting mensuel au **28 février 2025**



Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com).

Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement dans les bureaux de Natixis Investment Managers International ([www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)) et des agents payeurs/ représentants indiqués ci-après.

Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich, Switzerland.

**Au Luxembourg** : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. - Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

**En Belgique** : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgium.

**En Suisse** : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich

**En France** : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS**

Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros

RCS Paris n° 453 952 681

43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

[www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**DORVAL ASSET MANAGEMENT - Un affilié de Natixis Investment Managers**

Société Anonyme au capital de 493 876.50 euros

RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08

Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél +33 1 44 69 90 44 - Fax +33 1 42 94 18 37

[www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com)